

<https://college-clemenceau.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article727>



ASSR 1 et 2

- Communication -



Date de mise en ligne : samedi 25 mars 2023

Copyright © Collège Georges CLEMENCEAU - Lyon - Tous droits réservés

Dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, les épreuves d'ASSR (attestation scolaire de sécurité routière 1 et 2) se dérouleront au collège :

- Pour les élèves de 3 du lundi 27 mars au vendredi 7 avril
- Pour les élèves de 5 du lundi 24 avril au vendredi 5 mai

L'ASSR 1 permet de s'inscrire à la préparation du Brevet de sécurité routière afin de conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans. L'ASSR2 permet de s'inscrire à la préparation de l'épreuve théorique du permis de conduire afin de conduire un véhicule motorisé en conduite accompagnée.

Dans cette perspective, une présentation de l'épreuve ainsi qu'un entraînement en cours de technologie sont programmés. De plus, il est recommandé de s'entraîner sur le site officiel suivant :

<https://e-assr.education-securite-routiere.fr>